

CONVENTION COLLECTIVITÉ/CCI

Renforcer la proximité et faciliter les échanges d'information entre la collectivité et la CCI

Gratuit

 OBJECTIF(S)	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer la proximité et faciliter les échanges d'information entre la collectivité et la CCI• Renforcer la synergie entre les actions de la collectivité et celles de la CCI• Favoriser l'apport de solutions aux questions économiques de la collectivité
 PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place des comités de pilotage afin d'échanger sur les différents projets économique• Signature d'une convention de partenariat• Transmission de données économiques : fichier des entreprises du territoire, chiffres clés du territoire, observatoire des déchets non dangereux des entreprises à l'échelle du département• Animation d'une réunion d'information thématique à destination des chefs d'entreprises
 LES +	<ul style="list-style-type: none">• Bénéficier de l'expérience de la CCI pour faciliter les échanges concernant les projets économiques sur votre territoire• Accéder au réseau d'experts/partenaires des CCI
 PUBLIC CONCERNÉ	Collectivités territoriales
 COÛT	Intégralement pris en charge par la CCI du Morbihan.

02 97 02 40 00



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / contact@morbihan.cci.fr